

## Région Coopérative liste 04

UN SERVICE PUBLIC DE SANTE FORT !!!

NOTRE SYSTEME DE SANTE RESTE PERFORMANT MAIS LAISSE SUBSISTER D'IMPORTANTES INEGALITES.

L'ESPERANCE DE VIE MOYENNE (HOMME ET FEMME) A LA NAISSANCE A ATTEINT EN 2011 : 82,2 ANS. MAIS CE BON RESULTAT TROUVE SON ORIGINE EN DEHORS DU SYSTEME DE SOINS. SEULS 20% DE LA REDUCTION DE LA MORTALITE EST ATTRIBUABLE AUX SOINS, LE RESTE RESULTE DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE : SITUATION PROFESSIONNELLE, CONDITIONS DE TRAVAIL, NOMBRE DE PERSONNES PAR PIECE, SALUBRITE DE L'HABITAT, PROBLEMES FINANCIERS... C'EST DIRE SI LA SANTE EST D'ABORD CONSEQUENCE D'UNE POLITIQUE GENERALE (EDUCATION, LOGEMENTS, ALIMENTATION, TRAVAIL...)

NOTRE SYSTEME DE SOIN, CLASSE ONZIEME SUR LES 36 PAYS EUROPEENS RESTE PARMIS LES MEILLEURS.

MAIS PERSISTENT D'IMPORTANTES INEGALITES.

- LES PERSONNES LES PLUS DEMUNIES SONT FRAPPEES DE SURMORTALITE : EXPOSITIONS AUX RISQUES PLUS FREQUENTES OU PLUS INTENSES, MOINDRE ACCES AU DEPISTAGE PRECOCE, DIAGNOSTIC PLUS TARDIF DES PATHOLOGIES GRAVES...
- NOTRE PAYS OCCUPE UNE PLACE MEDIOCRE EN MATIERE DE PREVENTION. ALORS QUE CELLE-CI JOUE EN UN ROLE MAJEUR DANS LA REDUCTION DE LA MORTALITE ET MORBIDITE EVITABLE, FACTEUR PUISSANT DE REPRODUCTION DES INEGALITES SOCIALES.

SI LES PROGRES SOCIAUX ONT PERMIS UN ALLONGEMENT DE L'ESPERANCE DE VIE...DE NOUVEAUX DEFIS PERSISTENT. NOUS CONSTATONS :

- DES MODES DE FINANCEMENT N'INCITANT PAS A LA COORDINATION DES ACTEURS ET A L'EVOLUTION DE L'OFFRE
- UNE REPARTITION DES PROFESSIONS DE SANTE EN INADEQUATION AVEC LES BESOINS DE LA POPULATION

## Région Coopérative liste 04

- LA COEXISTENCE DE DEUX MODES DE REGULATION L'ETAT POUR LES ETABLISSEMENTS ET L'ASSURANCE MALADIE POUR LES SOINS DE VILLE RENDANT DIFFICILE LA COMPLEMENTARITE DES ACTEURS
  - L'EXISTENCE D'UN SYSTEME PHARMACO-MEDICAL DANGEREUX POUR LA SANTE PUBLIQUE ET TOXIQUE POUR L'ASSURANCE MALADIE
- LES LOGIQUES POLITIQUES NATIONALES, REGIONALES, LOCALES, S'OPOSENT EN RAISON DE L'EMPILEMENT DES NIVEAUX DE DECISIONS POLITIQUE ET TECHNIQUE
- L'ABSENCE PERSISTANTE DE POLITIQUE DE PREVENTION EN MATIERE DE SANTE

L'assurance maladie, cœur battant de notre système, subit des politiques successives, maintenant pour les comptes de l'assurance maladie une raréfaction des ressources. Notamment par les exonérations des cotisations patronales.

Une succession de plans nationaux, Hôpital 2007, HPST (Hôpital Patient Santé Territoire), la loi Santé de Marisol Touraine ont pour conséquences des fermetures de services hospitaliers, une fragilisation des hôpitaux publics en concurrence déséquilibrée avec le privé, le démantèlement du Service Public : Hôpitaux, Médico-Social, Centres Mutualistes, etc.... Et une réduction du déremboursement des médicaments ...

Si l'Etat est l'acteur principal des politiques de santé menées dans notre pays, la Région peut agir à son niveau pour favoriser une Politique Publique de Santé et de Soins de Qualité et de Proximité.

Cela a déjà été le cas lors de l'actuelle mandature avec le soutien à la création de Maisons de la Santé, qui depuis 2007 réunissent sous le même toit, professionnels médicaux et para médicaux coordonnés pour une meilleure prise en charge des patients. Il s'agit d'une vraie réponse aux déserts sanitaires.

## Région Coopérative liste 04

Nous voulons continuer dans cette voie en soutenant les initiatives permettant, à l'échelle nationale et à l'échelle locale, de

- rénover et renforcer le Service Public de Santé en tout point de notre territoire, en particulier dans les secteurs ruraux,
- contribuer (par notre interpellation des pouvoirs publics) à la lutte contre le système pharmaco-médicale par une vigilance accrue contre les lobbys
- apporter notre soutien à un contrôle des laboratoires et à la relance de la Recherche Publique, en particulier par l'absence de soutien à toute entreprise qui dans ce domaine ne puisse garantir une approche éthique
- combattre la désertification sanitaire, par l'adoption d'un schéma d'installation et l'adoption de mesures incitatives et structurantes
- lutter pour obtenir des modes de financements adaptés aux réalités territoriales et démographiques

En particulier dans le 04, nous serons avec les citoyens, afin de :

- Préserver l'activité des Hôpitaux de Digne et de Manosque et accompagner leur adaptation aux besoins de la population pour aussi pérenniser l'emploi
- Etre acteur d'une coordination et harmonisation médecine de ville / hôpital, afin de favoriser un parcours du patient efficace
- Créer un Service de Réanimation Polyvalente au CH de Manosque et pérenniser celui de Digne, ainsi que l'activité chirurgicale.
- Maintenir les maternités là où elles se trouvent (Digne et Manosque)
- Soutenir et valoriser l'activité des hôpitaux locaux : consultations avancées, services de suite et de réadaptation...
- Inciter à la création de nouvelles modalités du suivi : HAD (Hospitalisation à Domicile)...
- Conserver et promouvoir les services et dispositifs de Psychiatrie, du médico-social, du handicap et de la dépendance.
- Soutenir les acteurs de l'éducation à la santé et en santé communautaire